**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 23 avril 2018 à 19 h**

Sous la présidence de M. RINKENBACH René

**Membres présents** : ALLARD F-BARDA JP – BINGER F-FELT T – FRITZ N-GAUTAUX E - GREFF H -KLEIN C -PROUST F- MULLER M -RINKENBACH R -SPANNAGEL D –ZINS M

**Membres absents excusés :** CONRAD J- DE FRANCESCO D- MEYER B

**Membres absents non excusés**: KOMLANZ L-SIEBERT C - ZOWNIR E

**Procurations**: CONRAD J à RINKENBACH R-DE FRANCESCO D à BARDA JP

1. **Désignation du secrétaire de séance**

Sur proposition du maire, le conseil municipal désigne Marie-Josée FELD, adjoint administratif en qualité de secrétaire de séance par 13 voix pour et 3 votes pour par procuration.

1. **Choix du maître d’œuvre pour travaux VRD diverses rues**

Lors de sa réunion du 15 septembre 2017, l’adjoint en charge de l’urbanisme avait présenté les travaux prévus pour réhabiliter diverses rues du village, créer un rond-point dans la zone artisanale et réaliser un ouvrage de régulation des eaux de la vallée Herrenwiese constituant la tranche ferme. La tranche conditionnelle comprend l’aménagement du carrefour RD910/rue de la gare, réfection de la rue des écoles et aménagement d’une place de village.

Afin de mener à bien ce projet, il est nécessaire de confier la mission de maîtrise d’œuvre VRD à un prestataire.

Le maire propose aux membres du conseil les offres de 3 entreprises ayant répondu à l’appel d’offres, à savoir :

* MK études d’Ippling pour un montant HT de 33 950.00 €, soit un taux de 3.5%
* Technic conseil de Grundviller pour un montant HT de 47 530.00 € soit un taux de 4.9 %
* Guelle et Fuchs de Forbach pour un montant HT de 44 995.00 € soit un taux de 4.63 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l’offre de l’entreprise MK études d’Ippling pour 33 950.00 € HT, soit un taux de rémunération de 3.5% et charge le maire de signer la convention.

1. **Recrutement d’un assistant éducatif de langue**

Le maire présente au conseil municipal le dispositif mis en place par le conseil départemental de la Moselle depuis quelques années afin de favoriser l’apprentissage de l’allemand dès l’école maternelle.

Le maire propose au conseil de participer à cette expérimentation en engageant un assistant éducatif de langue qui effectuera 18 h hebdomadaires au sein des écoles maternelle et élémentaire, avec l’accord des enseignantes.

Le coût de ce poste sera cofinancé par le conseil départemental à hauteur de 20%, l’union européenne à hauteur de 18%, la CAF Porte de France pour 32 %, les 30 % restant étant à la charge de la commune. L’assistant de langue sera embauché sous contrat d’un an renouvelable.

Le conseil départemental apportera un soutien à la commune pour le recrutement et la gestion du personnel.

Le conseil municipal décide de participer à cette opération et charge le maire d’effectuer les démarches nécessaires afin de mettre en place ce dispositif.

1. **Columbarium**

Le columbarium actuellement en place au cimetière ne dispose plus que d’une place de libre. Il faut donc envisager de faire installer une autre structure permettant de recevoir les urnes funéraires.

Le maire a fait appel à 2 entreprises qui lui ont adressé leur devis :

* Entreprise GRANIFOR de Forbach pour 17520.00 € TTC avec 12 alvéoles
* Entreprise GRANIMOND de St Avold pour 14889.60 € TTC pour 20 familles

Le conseil décide de retenir l’offre de l’entreprise GRANIMOND de St Avold à l’unanimité des membres présents et 3 votes pour par procuration pour 14 889.60€ TTC

1. **Divers**

Néant

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

Le maire René RINKENBACH